



Association Rivière
Rhône Alpes

Évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques

De la démarche aux indicateurs

Journée technique d'information et d'échanges
Lundi 7 novembre 2005 - Charbonnières-les-Bains



Rhône-Alpes Région



LISTE DES PARTICIPANTS

	NOM	FONCTION	ORGANISME	VILLE PRO	TEL PRO	MAIL
1	Yohann BENMALEK	Etudiant	Université Jean-Monnet	42100 SAINT ETIENNE	06 32 61 00 37	yohann.benmalek@univ-st-etienne.fr
2	Julien BIGUE	Animateur	Rivière Rhône Alpes	38680 PONT EN ROYANS	06 89 37 01 99	riviere.rhone.alpes@wanadoo.fr
3	Martin BOISSIER	Chargé d'études	INTERMEDE	38680 SAINT ANDRÉ EN ROYANS	06 71 17 89 48	martin.boissier@free.fr
4	Sandrine BOTTOLLIER	Demandeur d'emploi		74700 CORDON	06 86 69 79 91	sandrinebottollier@yahoo.fr
5	Hervé CALTRAN	Chargé de mission	CG 39	39039 LONS LE SAUNIER	03 84 87 34 96	hcaltran@cg39.fr
6	Anne CAMBON	Chargée de mission	Région Rhône Alpes	69751 CHARBONNIERES	04 72 59 49 26	acambon@rhonealpes.fr
7	Mickaël CHAPPELLE	Technicien de rivière	SIVU de l'ay	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	sivu.ay@wanadoo.fr
8	Valérie CHARVILLAT	Chargé de mission	SI Eyrieux Clair	07160 LE CHEYLARD	04 75 29 44 18	vsoulier@inforoutes-ardeche.fr
9	Maxime CHATEAUMIEUX	Technicien de rivière	SIPACOP	74550 PERRIGNIER	04 50 75 52 04	mchateau@cc-collinesduleman.fr
10	Jean Baptiste CHERMERY	Consultant/Gérant	CONTRECHAMP	69001 LYON	04 78 39 31 18	contrechamp2@wanadoo.fr
11	Anne CLEMENS	Responsable animation	ZABR	69603 VILLEURBANNE	04 72 43 61 61	info@zabr.org
12	Julien CORGET	Technicien de rivière	SMSD - Cellule Seille	71500 LOUHANS	03 85 75 14 94	julien.corget@smsd.com
13	Xavier DE VILLELE	Chargé de mission	SM Lignon Anzon Vizézy	42600 MONTBRISON	04 77 58 03 71	syndicat.riviere.lignon@syndicat-environnement.com
14	Nicolas DELBREILH	Chargé pilotage programme	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07	04 72 71 26 00	nicolas.delbreilh@eaumrc.fr
15	Cyprien DELUSLE	Demandeur d'emploi		26120 CHABEUIL	06 13 36 51 91	cypriendelusle@yahoo.fr
16	Sylvain DEVIDAL	Demandeur d'emploi		73370 BOURDEAU	06 73 17 21 98	sylvain_devidal@hotmail.com
17	Fabien DEVIDAL	Animateur Contrat Vallée	SMSD - Val de Saône	69823 BELLEVILLE	06 71 45 97 36	fabien.devidal@smsd.com
18	Anne DOS SANTOS	Chargée d'études	HYDRETUDES	74370 ARGONAY	04 50 27 17 26	contact@hydretudes.com
19	Jean-Charles DREVET	Technicien de rivière	COPLER	42470 ST SYMPHORIEN DE LAY	04 77 64 74 57	jdrevet@monts-du-beaujolais.org
20	Antoine DUCLOUX	Responsable service eau	C.C. Pays de Romans	26103 ROMANS SUR ISÈRE	04 75 70 68 90	antoine.ducoux@pays-romans.org
21	Laetitia DUCROZET	Chargée de mission	SIAE du Suran	01250 BOHAS	04 74 51 81 23	suran@wanadoo.fr
22	Guillaume DUFFAUD	Chargé de mission	Syndicat des 3 Rivières	07430 DAVEZIEUX	04 75 67 66 75	s3rivières@cc-bassin-annonay.fr
23	Alain DUPLAN	Technicien de rivière	PNR Vercors	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 35	alain.duplan@pnr-vercors.fr
24	Sylvie DUPLAN	Chargée d'études	ASCONIT Consultants	69603 VILLEURBANNE Cedex	04 78 93 68 90	sylvie.duplan@asconit.com
25	Claire DURAND	Technicienne	SOGREAH	38130 ÉCHIROLLES	04 76 33 40 44	claire.durand@sogreah.fr
26	Emmanuelle FAURE	Chargée de mission	Rivière Rhône Alpes	42530 SAINT GENEST LERPT	06 09 62 35 25	manuelfaure@yahoo.fr
27	Béatrice FEL	Chargée de mission	CG 74	74041 ANNECY	04 50 33 58 89	beatrice.fel@cg74.fr
28	Anne FELL	Chargée de mission eau	SI Ardèche Claire	07200 VOGÜE	04 75 37 82 20	contrat.riviere@ardecheclaire.fr
29	Eugénie GAGNAGE	Chargée de mission	Syndicat des Trois rivières	07430 DAVEZIEUX	04 75 67 66 75	s3rivières@cc-bassin-annonay.fr
30	Fabrice GONNET	Technicien de rivière	C.C. du Doïs	26150 DIE	04 75 22 29 44	fabrice.gonnet@pays-dois.org
31	Gilles GRANDVAL	Chargé d'études	Mosaïque Environnement	69100 VILLEURBANNE	04 78 03 18 18	agence@mosaique-environnement.com
32	Sylvie JOUSSE	Chargée d'études	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON	04 72 71 26 58	sylvie.jousse@eaumrc.fr
33	Bérangère JULIEN	Chargée d'études	SIVOM du Tricastin	26130 SAINT PAUL 3 CHATEAUX	04 75 96 63 02	riveries@sivomdutricastin.fr
34	Sophie LECACHER	Technicienne rivière	C.C. Val de Drôme	26402 CREST Cedex	04 75 25 66 27	slecacher@val-de-drome.com
35	Claudine LECURET		Etudes Techniques et Conseils	74370 PRINGY	06 03 68 97 57	claudine.lecuret@wanadoo.fr
36	Mathias LOUIS	Demandeur d'emploi		69570 DARDILLY	04 78 19 43 28	mathias.louis@club-internet.fr
37	Hélène LUCZYSSZYN	Chargée d'étude rivière	GEOPLUS	26190 SAINT THOMAS EN ROYANS	04 75 72 80 00	h.luczyszyn@geoplus.fr
38	Céline MACAIRE	Technicienne	SOGREAH	38130 ÉCHIROLLES	04 76 33 40 44	celine.macaire@sogreah.fr
39	Jonathan MALINEAU	Technicien de rivière	SIVU de l'ay	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	malineaujonathan@hotmail.com
40	Alain MARTINET	Technicien eau	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES	04 72 59 51 34	amartinet@rhonealpes.fr
41	Anne-Laure MASSON	Chargée d'affaires	CNR	69316 LYON Cedex 04	04 72 00 68 89	a.masson@cnr.tm.fr
42	Régis MATHON	Chargé de mission	SIABV Albarine	01230 SAINT RAMBERT EN BUGEY	04 74 37 44 34	regis-mathon@wanadoo.fr
43	Olivier MESNARD	Technicien de rivière	SMAB Bourbre	38110 LA TOUR DU PIN	04 74 83 34 55	syndicat.bourbre@wanadoo.fr
44	Georges MEYER	Retraité		73500 MODANE	06 80 40 64 03	meyergeorges@sonline.fr
45	Pierre MIGAYROU	Chargé de mission	PNR Vercors	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 21	pierre.migayrou@pnr-vercors.fr
46	Florent PELLIZZARO	Chargé de mission	SIAE du Suran	01250 BOHAS	04 74 51 81 40	suran@wanadoo.fr
47	Prolet PICHMANOVA	Chargée de mission		38000 GRENOBLE	06 87 16 33 68	pichmanova@caranmail.com
48	Gérard POULET	Chargé de mission	CG 38	38000 GRENOBLE	04 76 00 33 15	g.poulet@cg38.fr
49	Julie PROST	Chargée de mission	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES	04 72 59 48 01	jprost@rhonealpes.fr
50	Claire RATOUIS	Chargée de mission	DIREN - SEMA	74200 THONON LES BAINS	04 50 71 08 84	claire.ratouis@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr
51	Bruno REMONT	Chargée de mission	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON	04 72 71 28 89	bruno.remont@eaumrc.fr
52	Magali REY	Demandeur d'emploi		69003 LYON	06 67 02 80 98	magali.rey@gmail.com
53	Angélique RIBEYRON	Demandeur d'emploi		43200 BEAUX		angelique29@libertysurf.fr
54	Olivier RICHARD	Directeur	GEOPLUS	26304 BOURG DE PÉAGE	04 75 72 80 00	o.richard@geoplus.fr
55	Dominique RICOL	Hydrobiologiste	AUXIME / D-RICOL	69001 LYON	04 78 45 30 80	d.ricol@free.fr
56	Daniel ROCHE	Chargé de mission	SM des Trois Rivières	43190 TENCE	04 71 65 49 49	velay-trois-rivieres@wanadoo.fr
57	Jean-Sébastien ROS-RUIZ	Technicien de rivière	SM des Trois Rivières	43190 TENCE	04 71 65 49 49	js.rosrui@aposte.net
58	Sylvain ROYET	Stagiaire	COPLER	42470 ST SYMPHORIEN DE LAY	04 77 64 74 57	jdrevet@monts-du-beaujolais.org
59	Cyril RUHL	Technicien de rivière	SM des Trois Rivières	43190 TENCE	04 71 65 49 49	velay-trois-rivieres@wanadoo.fr
60	Julien SEMELET	Chargé de mission	SIVU Basse Vallée de l'Ain	01150 BLYES	04 74 61 98 21	cle.basse.vallee.ain@wanadoo.fr
61	Emmanuelle SIMON	Demandeur d'emploi	Biodiversita	75003 PARIS	06 62 13 31 85	simon.emmanuelle@tiscali.fr
62	Stéphanie SPACAGNA	Chargée de mission	SMA Vallée du Garon	69530 BRIGNAIS	04 72 31 90 85	sspacagna@smaug-syseg.com
63	Aline STRACCHI	Chargée de mission	SMBV de la Véore	26760 BEAUMONT LES VALENCE	04 75 60 11 45	smbv.chargmission@wanadoo.fr
64	Christian SURRE	Chargé d'affaires	EPTÉAU	01360 LOYETTES	04 72 93 00 50	surre@epteau.com
65	Grégoire THEVENET	Demandeur d'emploi		69003 LYON	06 86 72 88 94	gregoirethevenet@hotmail.com
66	Céline THICOIPE	Chargée de mission	SIVU Lange Oignin	01108 OYONNAX	04 74 12 93 68	c.thicoipe@haut-bugey.com
67	Karin TROGER	Chargée d'études	Maison du fleuve Rhône	69700 GIVORS	04 72 49 35 23	karin.troger@maisondufleuvehonne.org
68	Marie VERMEIL	Chargée de mission	SM Territoires de Chalaronne	01400 CHATILLON / CHALARONNE	04 74 55 20 47	territoire.chalaronne@tiscali.fr
69	Guillaume VERPY	Animateur Eau-Agriculture	SM Veyle Vivante	01540 VONNAS	04 74 50 26 69	guiliverpy@yahoo.fr
70	Cécile VILLATTE	Chargée de mission	SIVU Guiers SIAGA	38480 PONT DE BEAUVOISIN	04 76 37 26 26	guiers.siaga@wanadoo.fr
71	Bertrand WEIGELE	Chargé de mission	SMSD - Cellule Seille	71500 LOUHANS	03 85 75 14 94	bertrand.weigele@smsd.com
72	Thierry XOUILLOT	Chargé de mission	SIVM du Haut Giffre	74440 TANINGES	04 50 34 31 09	xouillot.giffre@wanadoo.fr

Évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques : de la démarche aux indicateurs

Journée technique d'information et d'échange - Lundi 7 novembre 2005 à Charbonnières-les-Bains (69)

Public : Gestionnaires des milieux aquatiques (techniciens et élus), agents des collectivités territoriales, des structures intercommunales, des services déconcentrés de l'Etat (DDE, DDAF, DIREN, MISE...), bureaux d'études, chercheurs...

Contexte : Dans un souci de gestion durable des milieux aquatiques et d'efficacité de l'action publique, il importe d'évaluer l'impact des politiques conduites sur ces milieux

Objectifs : Connaître la démarche de l'évaluation à travers des exemples concrets, définir la notion d'indicateurs, présenter le guide méthodologique pour l'évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques, présenter des retours d'expérience sur des évaluations de procédures contractuelles.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09:00 **Accueil des participants**

09:20 **Ouverture** : Pierre MIGAYROU, Président de Rivière Rhône Alpes

09:30 **Notions d'évaluation** : Martin BOISSIER - Intermède
Autour de l'évaluation appliquée au contexte environnemental

10:15 **Présentation du guide méthodologique pour l'élaboration d'un cahier des charges des études bilan et prospectives des contrats de rivière** : Claire RATOUIS - DIREN Rhône-Alpes

10:45 **Pratique de l'évaluation** : Jean-Baptiste CHÉMERY - Contrechamp & Hélène LUCZYSZYN - Géoplus
Présentation d'une approche méthodologique de l'étude bilan

12:15 **Déjeuner**

14:15 **Etude de cas concrets - Retours d'expériences**
Les contrats de rivière de la Reyssouze : Hervé CALTRAN et de la Veyle : Guillaume VERPY

15h30 **Réflexion en cours sur les indicateurs d'évaluation des contrats de rivières**
Alain MARTINET - Conseil Régional Rhône-Alpes

16:00 **Echanges & débats**

17:00 **Fin de la journée**

QUI SOMMES NOUS ?

L'Association Rivière Rhône Alpes a été créée le 13 août 1999

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau régional des techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences. Au 31 décembre 2004 l'association comptait 160 adhérents dont 30 personnes morales (conseils généraux, syndicats, parcs naturels, intercommunalités, bureaux d'études...)

Les Objectifs : Favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation : « Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau. Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

Les Activités de Rivière Rhône Alpes

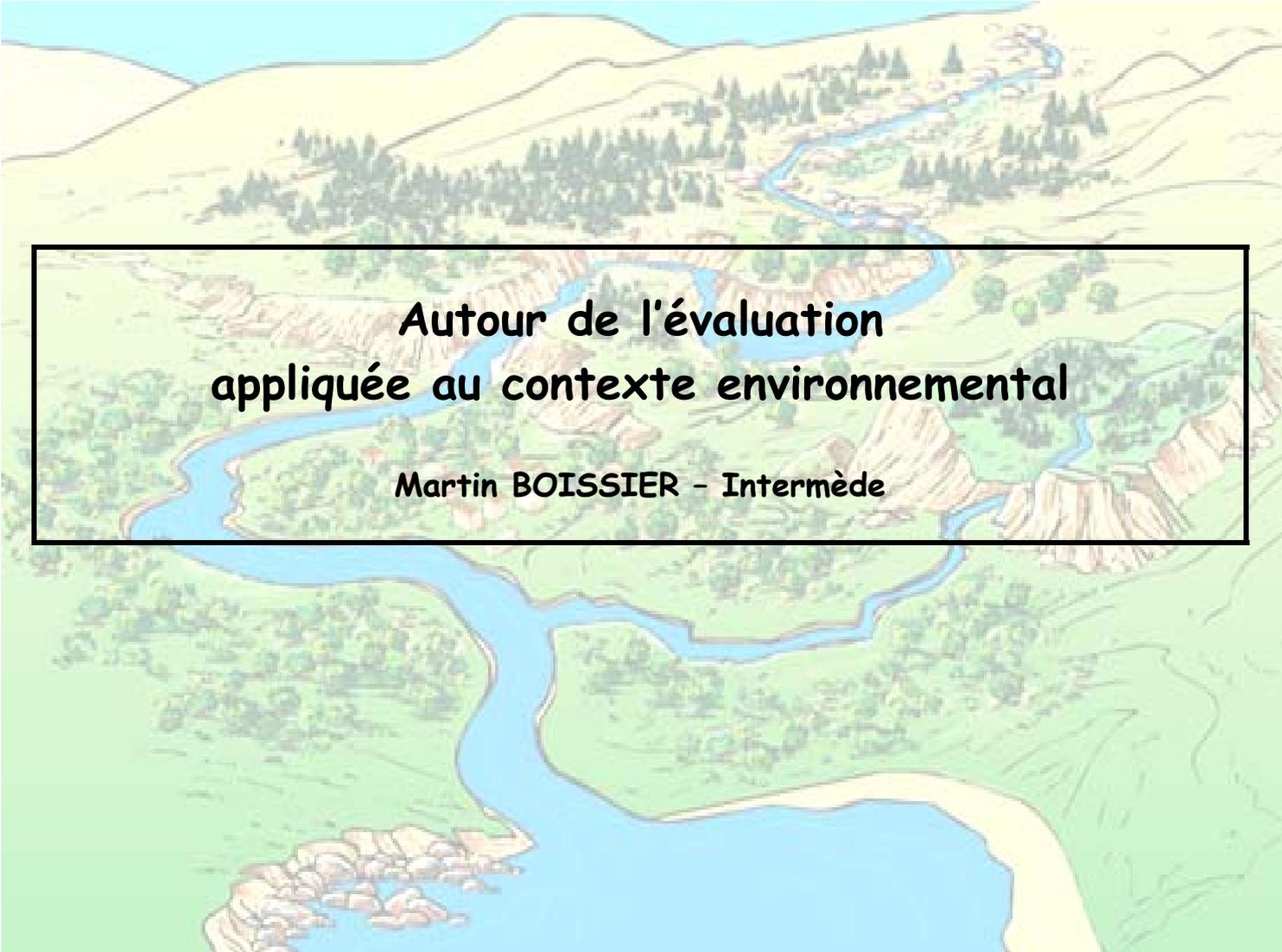
Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène les actions suivantes :

- Organisation de journées techniques d'information et d'échanges (thèmes 2002-2004) :
Le SEQ-eau > la gestion des débits d'étiages > SDAGE Rhône Méditerranée Corse > l'assainissement non collectif > la gestion piscicole > l'hydroélectricité > eau et aménagement du territoire > gestion de crises - les inondations > restauration et entretien de la ripisylve > protection et restauration des berges > gestion de crises - la sécheresse > gestion des milieux aquatiques > inondations et prévention réglementaire > le métier de chef d'équipe > la gestion des alluvions > gestion de l'eau et participation du public > gestion des espèces envahissantes > pollutions accidentelles...
- Elaboration d'un annuaire professionnel des acteurs et gestionnaires des milieux aquatiques de Rhône-Alpes, rédaction d'un recueil de cahiers des charges études et travaux, constitution d'un Bordereau de Prix Unitaires.
- Animation du site internet : www.riviererhonealpes.org
- Réalisation d'une enquête salaire auprès des professionnels des métiers de l'eau travaillant pour les collectivités publiques.
- Participation à l'élaboration du dispositif formation 2004-2005 « Les milieux aquatiques » mis en place par le CNFPT...

Les Moyens

Un Conseil d'Administration se réunissant tous les trois mois, un animateur à temps plein, des membres actifs, des ateliers thématiques...

Des partenaires techniques et financiers : l'agence de l'eau RM&C, la Région Rhône-Alpes, la DIREN Rhône-Alpes. Un hébergement au musée de l'eau à Pont-en-Royans (38).



**Autour de l'évaluation
appliquée au contexte environnemental**

Martin BOISSIER - Intermède

Quelques notions d'évaluation

Martin Boissier



Définition

- Evaluer c'est chercher à comprendre et à porter un jugement en vue de répondre aux questions suivantes :
 - Que s'est-il passé ?
 - A-t-on bien fait ?
 - Comment mieux faire ?

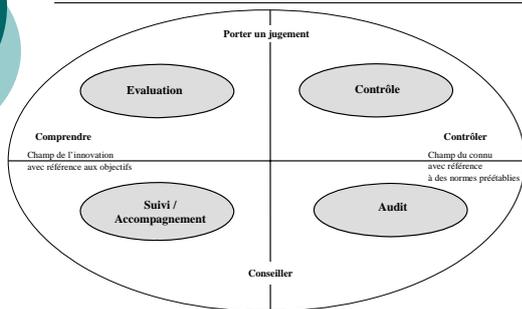
Un peu d'histoire

- La fin de la vénalité
- La remise en cause de l'état providence
- Sans oublier les pédagogues...

Un substrat idéologique

- Un lien certain entre pouvoir et évaluation
- Evaluer : pour attaquer ou pour défendre ?

Une démarche spécifique



Qu'évalue-t-on ?

- L'évaluation de politiques publiques
- L'évaluation de programmes
- L'évaluation de projets ou d'activités

Pourquoi évaluer ?

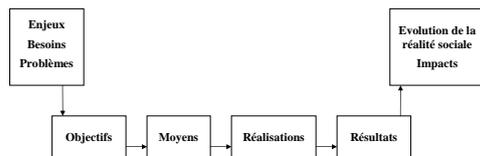
- Progresser dans la démarche de projet
- Construire et consolider le partenariat
- Expliquer et rendre compte de la mobilisation de fonds publics
- Se préparer à la valorisation et au transfert des acquis
- Evoluer dans un contexte favorisant la confiance, la transparence et la responsabilisation

Quand évaluer ?

- L'évaluation préalable
- L'évaluation intermédiaire
- L'évaluation finale

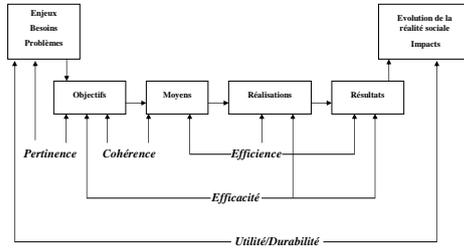
Sur quoi porte l'évaluation ?

Les objets de l'évaluation



Qu'apprécie-t-on ?

Les critères de l'évaluation

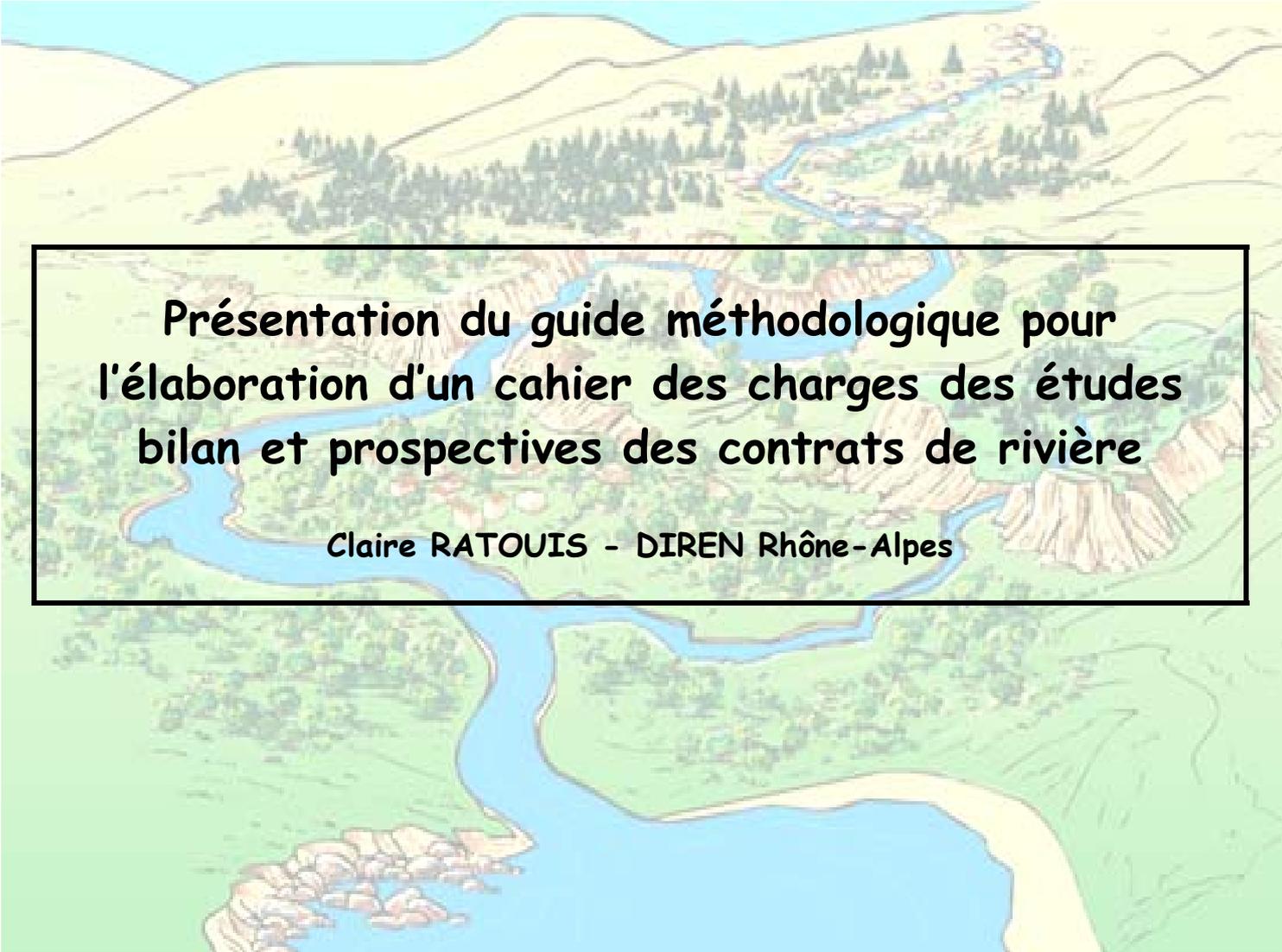


Des outils

- Critère : ce que l'on cherche à regarder (ex : la qualité de la concertation)
- Indicateurs : une donnée permettant d'avoir de l'information significative (ex : nombre d'acteurs différents ayant pu s'exprimer lors des réunions)

Les indicateurs

- Ils doivent rendre compte simplement de phénomènes complexes
- Ils permettent de mesurer et de comparer (dans le temps et dans l'espace)
- Ils n'ont pas de valeur intrinsèque et doivent favoriser le débat



**Présentation du guide méthodologique pour
l'élaboration d'un cahier des charges des études
bilan et prospectives des contrats de rivière**

Claire RATOUIS - DIREN Rhône-Alpes

**Guide méthodologique :
étude bilan, évaluation et prospective
des contrats de rivière**



Rhône-Alpes



Avec la participation
des Conseils Généraux de la région Rhône-Alpes

Historique:

- **Audit 2000 des contrats**
Le groupe technique régional sur l'eau et les milieux aquatiques réfléchit et produit:
 - **2001 Premier guide méthodologique pour l'évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques**
 - **2004 Le guide évolue pour intégrer des notions nouvelles :**
-évaluation, -prestataire extérieur, -indicateurs
-prospective vers « l'après contrat »
- Guide méthodologique : étude bilan, évaluation et prospective des contrats de rivière*

Pourquoi un bilan-évaluation ?

Pourquoi une démarche prospective pour les contrats de rivières ?

L'action et le suivi mis en œuvre

à l'échelle locale

Comité de rivière, comité de pilotage, structure porteuse

la gestion est

- **Partenariale** entre la Région, l'État, l'Agence, les Collectivités dans le cadre de leurs compétences respectives
- **Participative** associant usagers, associations et grand public
- **Concertée** dans le respect de tous les milieux et de tous les usages
- **Territoriale** en déclinant au plus près du terrain les politiques européennes, nationales, du district RM, départementale...

Pourquoi un bilan-évaluation ?

- **Montrer les effets du programme**
- **Montrer le changement**
- **Comprendre** causes / écarts
- **Juger** effets réels / effets attendus
- **Orienter l'avenir** décision
- **Transparence** motivation

Pourquoi une démarche prospective pour les contrats de rivières ?

- **Anticiper le lendemain de la procédure**
- **Pérenniser l'acquis, l'approche globale**
- **Transmettre à d'autres structures**
- **Gérer durablement (devenir de la structure porteuse)**
- **Dossier préliminaire de la future procédure**

Mise en œuvre de l'étude bilan, évaluation et prospective

- **Temps préalable de définition: objet, critères, questions, acteurs**
- **Le comité de rivière**
 1. **Décide d'évaluer**
 2. **Mandate une instance d'évaluation**
 3. **S'interroge sur les Questions auxquelles l'évaluation répondra**
- **Le prestataire réalise le bilan-évaluation**
 1. **5 phases**
 2. **Rapport**
 3. **Recommandations des acteurs opérationnels et du prestataire**
- **Prospective = pistes, aide à la décision**

Mise en oeuvre de l'étude bilan, évaluation et prospective

- *Portage de la démarche*
- Indépendance du prestataire**
- Responsabilité technique confiée à une structure de travail de 10 personnes, un chef de projet:**

L'instance d'évaluation

élabore les Questions et le Cahier des charges
Recrute le prestataire
Suit les 5 phases
Discute et valide
Propose au comité de rivière des scénarii pour l'avenir

Mise en oeuvre de l'étude bilan, évaluation et prospective

- *Portage de la démarche*
- *Formulation des questions évaluatives*
au vu des objectifs initiaux
cœur de l'exercice
questions essentielles et prioritaires
véritables interrogations répondant aux
besoins d'information, de compréhension, et
d'identification de solutions (écarter audit ou
contrôle)
partagées par les acteurs

Mise en oeuvre de l'étude bilan, évaluation et prospective

- *Portage de la démarche*
- *Formulation des questions évaluatives*
- *Suivi du travail du prestataire*

4 réunions entre L'instance d'évaluation et le prestataire:
Lancement de l'étude, fin des phases 2,4, et 5

Mise en oeuvre de l'étude bilan, évaluation et prospective

- Portage de la démarche
- Formulation des questions évaluatives
- Suivi du travail du prestataire
- Appréciation de l'étude par l'instance d'évaluation

Distinguer les conclusions étayées incontestables des conclusions à vérifier

Les acteurs participent au rendu des conclusions et recommandations

Mise en oeuvre de l'étude bilan, évaluation et prospective

- Portage de la démarche
- Formulation des questions évaluatives
- Élaborer le cahier des charges
- Suivi du travail du prestataire
- Appréciation de l'étude par l'instance d'évaluation
- Utilisation de l'étude et diffusion des résultats

Qualité et stratégie de la diffusion: Information, communication des conclusions à tous les acteurs

Appropriation par les membres du comité de rivière et plus...

La valeur ajoutée de l'étude dépend de l'appropriation des résultats

Le cahier des charges = un Bilan en 5 Phases

- Phase 1 : Etat des lieux initial et final
- Phase 2 : Bilan technique et financier
- Phase 3 : Etude du fonctionnement de la procédure
- Phase 4 : évaluation du contrat
- Phase 5 : Conclusions, recommandations et prospective

Le cahier des charges = un Bilan en 5 Phases

> Phase 2 : Bilan technique et financier

- Nature des opérations à étudier*
- Éléments techniques à présenter*
- Éléments financiers à présenter*
- Mode de présentation*

Le cahier des charges = un Bilan en 5 Phases

> Phase 3 : Etude du fonctionnement de la procédure

- Mode de fonctionnement*
- Niveau d'appropriation et d'adhésion à la démarche*
- Mise en œuvre du contrat*

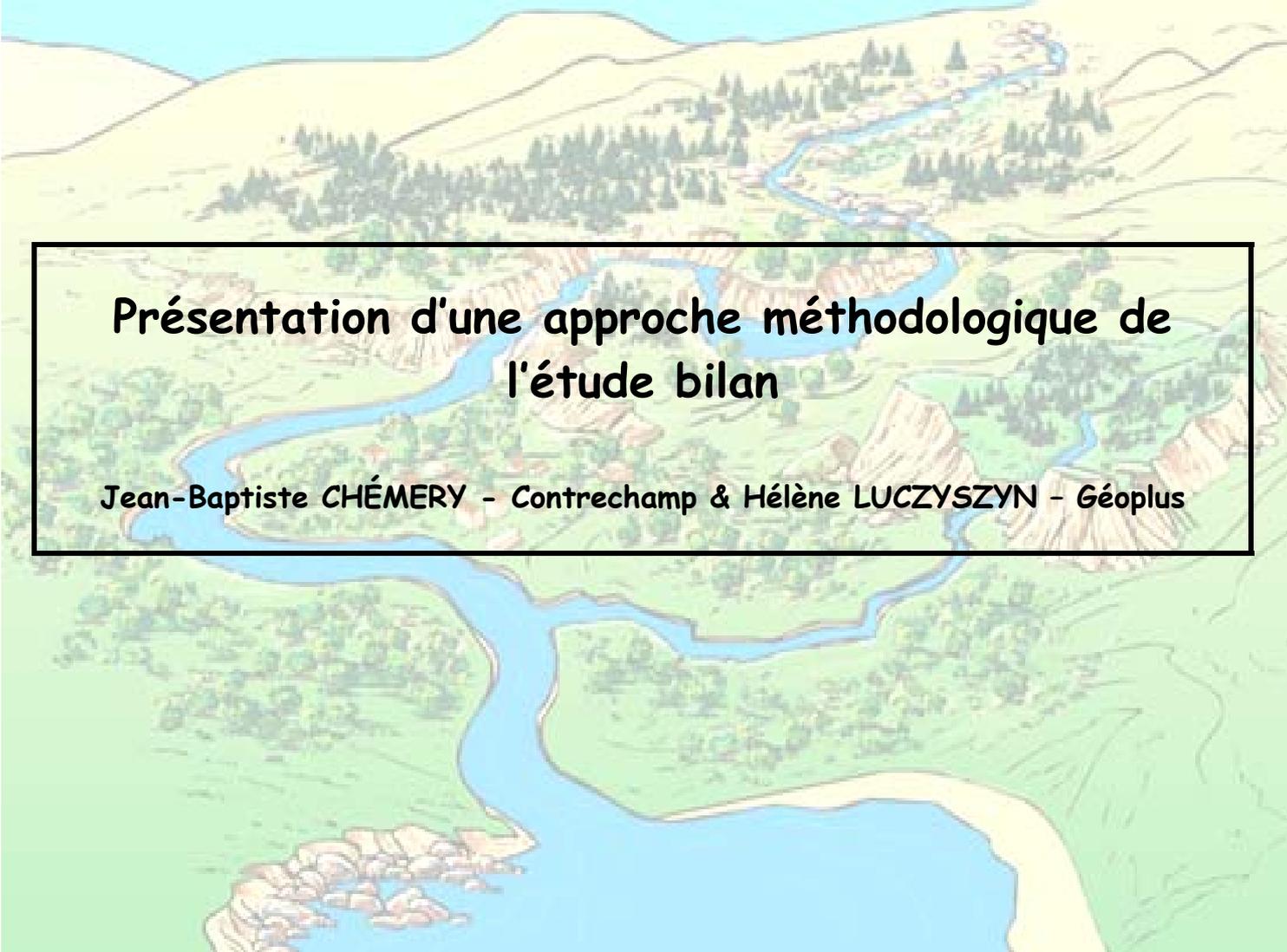
Le cahier des charges = un Bilan en 5 Phases

> Phase 4 : évaluation du contrat

- S'aider d'indicateurs quantifiés et tableau de bord*
- Répondre à chacune des questions*
- Argumentaire expliquant les réponses à ces questions*
- Niveau de fiabilité de chaque réponse*

> Phase 5 : Conclusions, recommandations et prospective

- Connaissance et références partagées par les membres du comité de rivière, les autres acteurs, le prestataire*
- Bases d'un futur projet*



Présentation d'une approche méthodologique de l'étude bilan

Jean-Baptiste CHÉMERY - Contrechamp & Hélène LUCZYSZYN - Géoplus

L'approche de l'évaluation développée par Géoplus et Contrechamp

Journée Technique
de l'Association Rivière Rhône-Alpes

Lundi 7 novembre 2005

Plan de l'exposé

- 1- Sources de notre réflexion actuelle
- 2- Notre approche méthodologique et mise en pratique de l'étude « bilan et perspectives »
- 3- Propositions générales d'amélioration de la démarche évaluative des procédures de gestion des milieux aquatiques

Les sources de notre réflexion actuelle

- **1 première étude bilan** de contrat de rivière (Coise), conduite par Géoplus en « solo » et avant le guide...
- **3 études bilan** de contrats de rivière (Ay, Brévenne-Turdine, Reyssouze) et 2 études d'opportunité (Isère-Tarentaise, Usse) en **association Géoplus + Contrechamp** depuis 2002 (après le guide)
- **Un retour d'analyse** sur ces missions réalisé avec un stagiaire de l'Institut de Géographie Alpine en 2004, et avec les partenaires de ces études




Projets locaux de gestion concertée de l'eau :
Analyses et réflexions autour des études
d'opportunité et des études « bilan et perspectives »
des Contrats de Rivière en Rhône-Alpes

Octobre 2004

Stéphane PINAT (stagiaire de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble)
Hélène LUCZYSZYN (GEOPLUS)
Jean-Baptiste CHERMERY (CONTRECHAMP)




Notre approche méthodologique de l'étude bilan

Principe 1 : envisager l'étude-évaluation comme **un temps fort** de la procédure, un temps d'**animation** et de (re)**mobilisation** des acteurs

Principe 2 : confronter **2 approches** de l'évaluation pour produire au final une **analyse commune plus riche**, « socio-technique »

Objectif : déboucher sur un **diagnostic** puis sur un **nouveau projet, partagés**

Notre approche méthodologique de l'étude bilan

- Phase 1 (Modules 1, 2 et 3) : État des lieux et évolution du bassin, bilan technico-financier, fonctionnement de la procédure
- Étape de transition (Module 4) : analyse évaluative de la procédure
- Phase 2 (Module 5) : étude des perspectives et (pré)construction d'un nouveau projet

Modalités de la phase 1 (modules 1, 2 et 3)

Travail de Géoplus

Diagnostic technique
de l'évolution du bassin,
des actions menées, des
résultats et des impacts
Modules 1 et 2

Travail de Contrechamp

Recueil et analyse des
**points de vue des
acteurs** par « monde »
d'usage sur la procédure
Module 3

Présentation commune des 2 diagnostics

en comité de pilotage « **élargi** » à
l'ensemble des acteurs locaux consultés
pour échanges et **validation collective**

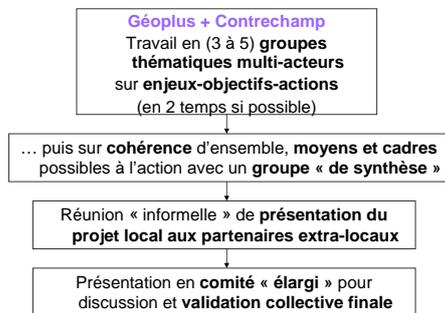
Regards sur la phase 1 (modules 1, 2 et 3)

- **Un principe : 2 approches conduites indépendamment** permettant de **mobiliser l'ensemble des acteurs**,
- **Des difficultés concernant le recueil technique des données de ces contrats de 1^{ère} génération, liées essentiellement à :**
 - l'absence de référentiel et en général d'indicateurs précis renseignés au départ du contrat (pas d'état « 0 » du bassin versant)
 - l'absence de suivi des milieux et d'évaluation des actions, au-delà du suivi administratif et financier des réalisations
 - l'absence, parfois, de « mémoire » sur la durée du contrat (changement de techniciens, d'élus, ...)

Regards sur la phase 1 (modules 1, 2 et 3) : suite ...

- **Les caractéristiques de l'approche par « monde d'usage » :**
 - Réduction des effets de censure,
 - Reconnaissance de l'expertise des acteurs,
 - Écoute mutuelle entre acteurs et fondation d'une vision par « monde »
 - Mobilisation d'un effectif significatif d'acteurs
- **Approche « acteurs » exigeant des compétences et outils spécifiques** (Métaplan, animation et rédaction évitant tout jugement de valeur)

Modalités de la Phase 2 (Module 5) : construction d'un nouveau projet



Regards sur la Phase 2 (Module 5) : perspectives et construction d'un nouveau projet

- **Phase stratégique** de définition des perspectives et orientations pour le bassin versant, à mener de manière concertée
- Elle repose sur 2 principes de base, proposés par Géoplus et Contrechamp :
 - Association des représentants des acteurs locaux dans leur diversité, au sein des groupes multi-acteurs (thématiques et/ou « de synthèse »)
 - Exclusion dans un premier temps, des acteurs « extra-locaux » (Etat, financeurs), de manière à rester dans une logique de projet sans se conformer a priori à des cadres procéduraux
- **Approche projet** de type « enjeux → objectifs → actions → moyens et cadre de l'action » nécessitant un travail en 2 à 3 étapes (malheureusement souvent tronquée par manque de temps...)

Regards sur la Phase 2 (Module 5) : suite...

- Présence des **BE pour accompagner le projet local**, expliquer la réglementation, reformuler certaines idées ... et non « pour faire à la place » des acteurs locaux
 - Pour **Géoplus** : travail technique amont d'identification d'objectifs, d'axes d'actions, d'études préalables, pour garantir la pertinence/cohérence et la prise en compte des documents et réglementations existantes (DCE, SDAGE, schémas départementaux ...),
 - Pour **Contrechamp** : réflexion sur modalités de concertation, de pilotage (structure porteuse, représentation des acteurs), et d'animation (organisation des échanges, ...), à envisager pour la suite.
- Présentation « informelle » aux partenaires extra-locaux : appréciation de la portée du projet, de sa crédibilité, recueil de leurs points de vue, recadrage, ... avant validation collective

Propositions d'amélioration de la démarche évaluative (1)

♣ Proposition 1 : Préparer davantage les terrains d'études

- Appropriation par le **MO** du cahier des charges type pour y **ajouter ses attentes spécifiques** par rapport à l'étude
- **Rôle de conseil des partenaires** institutionnels, qui doivent également clarifier leurs attentes par rapport à l'étude (Comité de pilotage à créer avant l'étude et non au cours de)
- **Listage dans le cahier des charges** de l'ensemble des données et documents existants, des personnes ressources à rencontrer et des « mondes » d'acteurs à mobiliser
- **Si la structure porteuse se charge des modules 1 et/ou 2**, nécessité de veiller à ce que le recueil de données nécessaires soit terminé au démarrage de l'étude

Propositions d'amélioration de la démarche évaluative (2)

♣ Proposition 2 : Communiquer plus largement dans le cadre de l'étude

- Portée informative de l'étude trop rarement exploitée au regard de la **participation du public** (cf. DCE)
- Pertinence d'une **communication plus large** destinée à l'ensemble de la population du territoire concerné
- Communication pouvant **s'appuyer sur les acteurs locaux** avec pour conséquence de marquer leur engagement

♣ Proposition 3 : Proposer un cadre futur de gestion concertée plus précis

- Nécessité que le **processus de concertation perdure** au-delà de l'étude
- **Attention nécessaire des partenaires institutionnels**, souvent plus portée sur le fond et le portage institutionnel

Propositions d'amélioration de la démarche évaluative (3)

♣ Proposition 4 : Prévoir un « référentiel d'évaluation » pour chaque projet

- Difficultés des évaluations actuelles liées à état « 0 » imprécis et suivi pauvre durant la procédure : **manque d'indicateurs ...**
- Intérêt d'un réel travail d'**évaluation préalable** (ex ante) lors de la préparation du dossier définitif de la procédure, permettant :
 - Précision des objectifs notamment en terme d'impacts attendus sur les milieux aquatiques et d'évolution des représentations et des pratiques sociales
 - Mise en place d'un référentiel d'évaluation (de type arbre d'objectifs repérant les indicateurs et leurs relations)
- Intérêt d'une **d'étude-expérimentation**, conduite sur quelques procédures (démarche régionale ou nationale), permettant d'envisager de façon générique **structure et contenu de ce type de référentiel**, ainsi que les modalités de sa conception



Proposition dépassant le cadre de l'évaluation des procédures...

♣ Élargir le champ des procédures globales « labellisées » ou « reconnues »

- Notamment pour les bassins versants ayant déjà mis en œuvre un (ou deux) Contrat de Rivière
- « SAGE ou/et Contrat de Rivière ? » : alternative pauvre, procédures lourdes ...
- Garder la notion d'engagement contractuel, mais permettre plus de souplesse dans la panoplie des thèmes traités (pas tous ...) et dans la définition des programmes (pas tous en même temps...)



Etude de cas concrets - Retours d'expériences

Hervé CALTRAN - Contrat de rivière de la Reyssouze

Évaluation d'un contrat de rivière de « première génération »

Retour d'expérience

Évaluation d'un contrat de rivière première génération

- Le contrat de rivière
- L'évaluation : étude bilan et perspectives
 - Le ressenti avant l'évaluation
 - L'acceptation de l'évaluation
 - Le ressenti pendant l'évaluation
 - Le ressenti après l'évaluation
- La méthode utilisée, le partage de l'évaluation
- L'absence d'indicateurs prédéfinis

Contrat de rivière

- Études en 95, 96, signé en 1997, achevé en 1994
- Vision globale de la rivière mais pas du territoire
- Un maître d'ouvrage principal gérant la rivière depuis 56
- Problématiques majeures : assainissement, gestion des débits (crues, étiages), eutrophisation
- Suite d'opérations parfois peu liées
- Pas de fiches actions mais renvois aux études

Ressenti avant l'évaluation

- Réticence du comité syndical : pris comme un manque de confiance de la part des partenaires, ingérence dans la gestion de la collectivité, étude inutile
- Réticence du président : contrôle de son action et de sa politique, jugement de valeur sur la façon de conduire le contrat, crainte de voir ressortir des problématiques conflictuelles
- De la part du chargé de mission : forte curiosité, attrait pour une démarche de synthèse, mais une certaine « crainte » d'être passé à côté de questions importantes.

Acceptation de l'évaluation

- Travail réalisé par des stagiaires pour minimiser le ressenti contrôle officiel
- Centrage sur les aspects :
 - Techniques : avoir un récapitulatif historique et une connaissance de ce qui a été fait, quand, pourquoi. Utile pour la gestion future des réalisations
 - Financiers : avoir une meilleure gestion financière dans le futur, préparation d'une prospective financière

Acceptation de l'évaluation

- Intégration du volet communication pour une valorisation du travail des élus
- Puis forts appui et demande des partenaires : où en est on, que fait on après....qui a permis l'acceptation de la démarche

Ressenti pendant l'évaluation

- Démarche très appréciée par les acteurs (élus, associations, chambre consulaires, ...), déstabilisation due à la méthode puis parole libre.
- Peu de conflits réels entre les acteurs
- Difficulté de passage du bilan aux perspectives
- Satisfaction générale

Méthode

- État des lieux initial, final, bilans technique et financier réalisés en interne
- Fonctionnement de la procédure, perspectives réalisées par un bureau d'étude

Méthode : difficultés et avantages

- (-) Gestion du temps, 2 échelles différentes celle du BE et celle de la structure
- (-) Réponses adéquates aux besoins de données du BE
- (-) Manque d'expérience dans l'évaluation
- (+) Élus rassurés car impression de garder un contrôle
- (+) Connaissance fine du territoire, des parties techniques et financières, éléments objectifs à mesurer

Absence d'indicateurs prédéfinis

- Limite à la précision de l'évaluation, passage du quantitatif au qualitatif
- Retarde la mise en place d'un suivi de l'action et d'une gestion de cette action
- Pas d'état de référence
- Indicateurs non consensuels et parfois peu pertinents
- Difficulté à faire accepter l'évaluation
- Pas de possibilité d'adaptation des indicateurs

Conclusions

- 10 ans période longue, changement de référentiel et velléité d'évaluation en fonction de nouveaux critères
- Évaluation exercice intéressant qui permet :
 - de prendre du recul
 - de se remettre en question, de s'adapter
 - de valoriser un travail ou de rebondir



Etude de cas concrets - Retours d'expériences

Guillaume VERPY - Contrat de rivière de la Veyle

Journée Évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques.

Exemple de l'Observatoire
Contrat de rivière Veyle

Les motivations initiales...

- Avoir un aperçu synthétique des actions menées sur le bassin versant :
 - état des lieux à un temps T
 - historique des opérations réalisées.
- Centraliser et organiser les principales données de la structure
- Diffuser plus facilement l'information en interne et en externe

Les motivations initiales...

- Objectifs :
 - Construire un outil de suivi du BV.
 - Action identifiée dès le début de la procédure contrat de rivière par une fiche action validée par les partenaires.

La démarche pour élaborer l'observatoire

■ 1 étape : bibliographie et consultation des partenaires.

- La bibliographie :
 - Intéressant mais reste relativement théorique
- La consultation des partenaires :
 - Relativement peu de retours
 - Effet d'échelle % à la définition des indicateurs
 - Nature de l'information
 - Précision de l'information
 - Des indicateurs...par dizaines

➔ Réorientation vers une démarche plus pragmatique:

- Détermination des données et indicateurs dont la structure a besoin
- Avoir un outil qui fonctionne et qui soit efficace.

La démarche pour élaborer l'observatoire

■ Étape 2 : réflexion interne.

- Bilan des attentes de la structure:
 - Données et Indicateurs simples de natures diverses : économique, description des milieux (biologique, chimique, physique), de résultats (actions réalisées).
 - Avoir un outil fonctionnel gérable en interne : conception, actualisation de la base de données

La démarche pour élaborer l'observatoire

■ Étape 2 : réflexion interne

- Pour cela, méthode simple:
 - État des lieux des actions, des thématiques abordées par le syndicat ➔ Analyse des grands thèmes à renseigner
 - Dégager les données à utiliser, les indicateurs à construire pour chaque thème (quelque soit leur nature)
 - Choix du support pour la base de données :
 - » Facilité d'emploi pour l'utilisateur (interface)
 - » Rendu
 - » Possibilités techniques

La démarche pour élaborer l'observatoire

- La ligne de conduite adoptée:
 - Travailler à partir d'une information pré-traitée
 - » utiliser le moins possible d'info brute
 - » exemple : analyses d'eau
 - Puis dans la BDD:
 - Consultation directe de cette information
 - » Peut être directement utile
 - » Pour vérifier la saisie
 - Consultation des indicateurs résultant de la compilation de cette information

La démarche pour élaborer l'observatoire

- La ligne de conduite adoptée:
 - Faire en sorte que la BDD soit
 - évolutive, facilement adaptable
 - » Pour ajuster, redéfinir les indicateurs
 - » Par rapport à la saisie de l'info pré-traitée
 - Facilement exploitable et consultable
 - Enfin que toutes les informations soient rattachées en temps et en lieux (ce qui permet le suivi)

Les différents types d'indicateurs

- Description du milieu
 - Exemples :
 - qualité de l'eau: pesticides
 - Principales caractéristiques des Zones humides
- De « résultats »
 - Exemples :
 - Nb d'actions réalisées / nb d'actions prévues
 - Nb d'actions réalisées par années
 - » Nb de sites de frayères restaurés
 - » Nb actions de communication réalisées
- Économiques
 - Exemples :
 - » Coûts par actions
 - » Entreprises ou partenaires ayant réalisés l'action

Organisation de la BDD

- Organisation par thèmes:
 - 1 menu de saisie / actualisation des données
 - 1 menu de consultation des données prétraitées et des indicateurs
- Exemples
 - Cas des analyses d'eau pesticides
 - Cas des opérations de restauration de frayère

Organisation générale.

OBSERVATOIRE DU BASSIN VERSANT DE LA VEYLE ET DE SES AFFLUENTS.



Entrer dans la base

Organisation générale.

TABLE DES MATIERES.



Cas des pesticides.

Sous menu principal de saisie et de consultation.
DONNEES QUALITE DE L'EAU ET HYDROLOGIE

Choisir un des trois thèmes suivants en cliquant sur le bouton.

EAUX SUPERFICIELLES

EAUX PROFONDES

ACTIONS D'AMBIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU

RETOUR TABLE DES MATIERES

EAUX SUPERFICIELLES

Choisir un des thèmes à saisir ou à consulter.

TEMPERATURE

ANALYSES PARAMETRES CLASSIQUES (pH...)

ANALYSES PESTICIDES

ANALYSES COMPLEMENTAIRES

Retour vers MENU QUALITE DE L'EAU ET HYDROLOGIE

Les Pesticides dans les eaux superficielles du bassin versant de la Veyre

SAISIR

Saisir ou actualiser des données.

CONSULTER

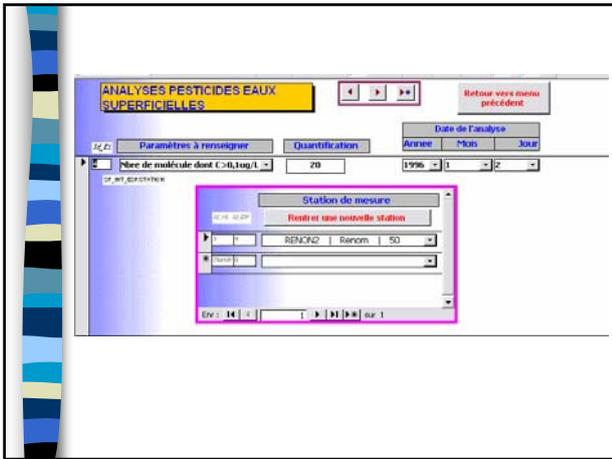
Choisir une station:

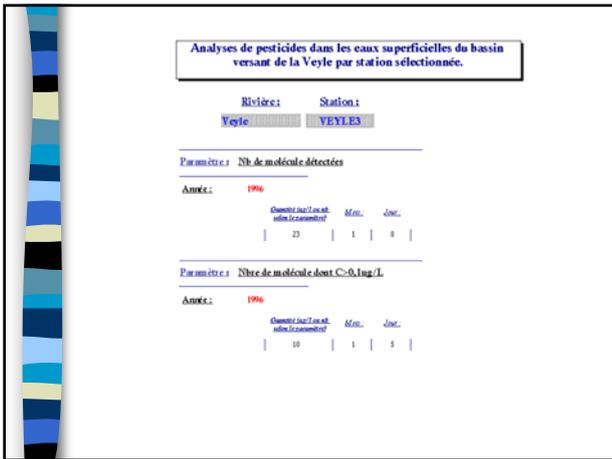
Voir les Caractéristiques des Analyses de pesticides de cette station.

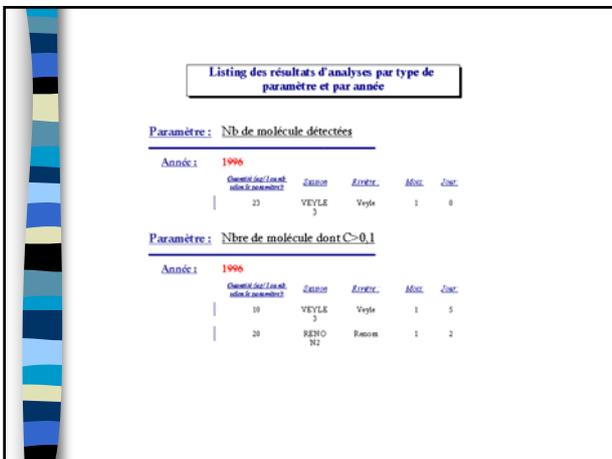
Listage des différents résultats d'analyses pas paramètre.

Fiche de synthèse des données pesticides.

Retour menu "EAUX SUPERFICIELLES"







Fiche de synthèse par indice des données pesticides

Données piscicoles dans le Centre-Périgord			Nombres nationaux de pesticides dénichés			Nombres et la valeur de la capture de poissons dans les communes du Centre-Périgord		
Année	Station	Nombre de poissons	Année	Station	Nombre de pesticides	Année	Station	Nombre de poissons
1994	RENONZI	70	1994	VEVLES	10	1994	RENONZI	20
1996	VEVLES	10				1996	VEVLES	10

Cas des actions de restauration de frayères.

SOUS-MENU PRINCIPAL DE SAISIE ET DE CONSULTATION

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

Choisir un thème :

DONNEES PISCICOLES

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

DROITS D'EAU

PREVENTION CONTRE LES CRUES

RETOUR TABLE DES MATIERES

DONNEES PISCICOLES.

Choisir un thème :

CARACTERISTIQUES DES PEUPELEMENTS

PECHE ELECTRIQUE

ACTIONS DE RESTAURATION DE FRAYERES

RETOUR VERS "ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE"

Dans la pratique...les contraintes

- Au niveau de la BDD :
 - Dictier des règles d'utilisation précises, surtout si plusieurs utilisateurs
 - Quelles infos saisie t-on dans la base?
 - Comment on l'utilise ? Notamment pour les mises à jour.
 - Maintenance:
 - Modifier, affiner les indicateurs
 - En créer de nouveaux
 - Vérifier que les informations sont compatibles entre elles
- Nécessite une rigueur importante

Dans la pratique...les contraintes

- De manière plus générale:
 - La question de l'accès aux données
 - » Cas du volet agricole (MAE, RGA...)
 - Le suivi des actions engagées:
 - » Des indicateurs compatibles avec le niveau de suivi des actions
 - » Outil assez évolutif pour intégrer de nouvelles données.



Réflexion en cours sur les indicateurs d'évaluation des contrats de rivières

Alain MARTINET - Conseil Régional Rhône-Alpes

Définition d'indicateurs pour l'évaluation des contrats de rivière et des SAGE en Rhône-Alpes



Rhône-Alpes



Le Contexte

- Nécessité d'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'eau
 - SDAGE
 - DCE
 - Procédure de gestion concertée
- Étude du fonctionnement des contrats de rivière en Rhône-Alpes – 2000
 - Nécessité d'amélioration du fonctionnement des procédures
 - Nécessité d'amélioration de leur évaluation

Ce qui est déjà réalisé

- Au niveau régional
 - Guide bilan et prospective – *Groupe régional eau (2001)*
 - Document « Aide méthodologique pour l'évaluation des contrats de rivière et des SAGE » - *DIREN (2004)*
 - Nouveau guide étude bilan – évaluation – prospective *Groupe régional eau (2005)*
- Au niveau local
 - Mise en place des études bilans des contrats de rivière
 - Construction d'indicateurs (à posteriori) dans le cadre des études bilan
 - Mise en place d'indicateurs de suivi du milieu dans certains contrats de rivière et SAGE

La réflexion

- Difficultés pour définir des indicateurs pertinents sur les milieux aquatiques
- Le manque d'outils concrets pour le pilotage et l'évaluation des procédures Contrat de rivière et SAGE
- La nécessité de définir un référentiel commun sur la Région Rhône-Alpes

=> Décision du lancement d'une étude régionale de définition d'indicateurs pour l'évaluation des procédures

Objectifs de l'étude

- Donner des outils concrets aux structures locales pour le suivi et l'évaluation de leurs procédures
- Permettre aux partenaires des contrats de rivière et des SAGE de mesurer l'efficacité de leurs aides
- Mettre en place un référentiel commun d'indicateurs en Rhône-Alpes

Méthodologie

- Appropriation des démarches contrat de rivière et SAGE par le prestataire
- Définition d'indicateurs répondant à l'ensemble des problématiques
- Confrontation avec le terrain sur des bassins versants test
- Validation d'un panel d'indicateurs commun et présentation d'un tableau de bord

Déroulement de l'étude

- Portage : groupe régional eau et milieux aquatiques
 - Rédaction du cahier des charges : DIREN, Région, Agence de l'eau RMC (été 2005)
 - Maîtrise d'ouvrage : Région Rhône-Alpes
 - Consultation pour le choix d'un prestataire (octobre/novembre 2005)

- Pilotage et suivi
 - Partenaires du groupe régional
 - Autres partenaires (à définir)

- Calendrier : 1^{er} semestre 2006
